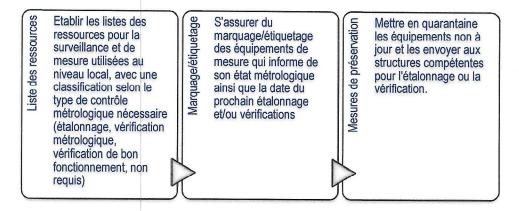


Ressources pour la surveillance et la mesure

de l'Aviation Pour s'assurer de la maîtrise des ressources pour la surveillance et la mesure, chaque structure concernée est chargée de mettre en œuvre les actions suivantes :

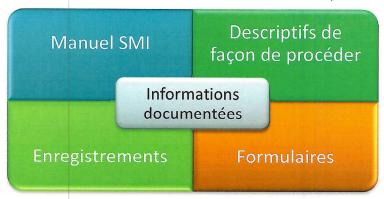


La Direction en charge des Moyens Techniques et de l'Informatique coordonne les mesures pour l'étalonnage et la vérification des appareils et équipements de mesure utilisés pour la maintenance.

La Direction en charge de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique coordonne les mesures pour l'étalonnage et la vérification des appareils et équipements de mesure utilisés pour la météorologie aéronautique.

Maîtrise des informations documentées et gestion des connaissances organisationnelles

La documentation du SMI de la Représentation est structurée comme ci-dessous représentée.



Pour assurer la maîtrise de la documentation, enregistrements et archives de son système, l'ASECNA a élaboré des procédures suivantes :

- Procédure de maîtrise des informations documentées (documentation) externes de l'ASECNA;
- Procédure de maîtrise des informations documentées (documentation) internes ;
- Procédure de conservation des informations documentées (enregistrements) de l'ASECNA;
- Procédure de maîtrise de l'archivage.

Les procédures relatives à la maîtrise des informations documentées sont listées dans le recueil des procédures du SMI de l'Agence annexé au présent manuel.

Une série de formulaires harmonise les éléments nécessaires à une maitrise documentaire.

OM3-MNX-A Page 28 sur 35



SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE (SMI)





Plusieurs dispositions existent au sein de l'ASECNA pour favorise l'accessibilité, la conservation et le partage des connaissances organisationnelles, notamment :

- la diffusion des informations documentées,
- les retours et partages d'expérience (REX),
- la veille réglementaire et technologique,
- les bibliothèques internes et en ligne (ex : accès au portail OACI),
- les Cellules d'Instruction des Centres ASECNA (CELICA).
- les actions de sensibilisation, communication et formation menées en interne.

5.6 Enregistrement de sécurité

Les enregistrements de sécurité formalisés par la Représentation sont :

- les comptes rendus d'événements de sécurité ;
- les fiches de notification des événements de sécurité ;
- les REX d'événements de sécurité ;
- les ASR et autres réclamation en matière de sécurité ;
- les alertes enregistrées par TOPSKY;
- le tableau de suivi des événements de sécurité ;
- les rapports des commissions d'analyse d'événement de sécurité et la documentation associée.

Au même titre que toute la documentation SMI, les enregistrements de sécurité sont conservés par les différents pilotes processus chacun en ce qui le concerne.

Les événements de sécurité enregistrés ainsi que les analyses associées sont conservés par le Pilote du processus OR2.1.1, Rendre les services de la circulation aérienne à l'aérodrome et à l'approche.



